

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD ISÈRE

Organisme consulaire
Vienne et Villefontaine
85 salariés
www.ccinordisere.fr



Représentée par Christian BAYLE, *directeur Industrie et Services à l'entreprise* :
c.bayle@nord-isere.cci.fr
et Katy CASALIGGI, *responsable Développement Durable Qualité Sécurité Environnement* : k.casaliggi@nord-isere.cci.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2012 :

Mise en place d'un Plan de Déplacement Entreprise (PDE)
Promouvoir les modes de déplacement doux
Faire un état des lieux des habitudes de déplacement des salariés



Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Volonté d'exemplarité
Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements des salariés et favoriser les modes de déplacements doux

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

Mise en place du PDE interne sur le premier semestre 2012 avec l'accompagnement du cabinet Mobilidée : diagnostic et enquête salariés réalisés en mai
Participation au Challenge Mobilité du 5 juin 2012 avec de bons résultats : 54% de participation des salariés sur les deux sites avec report modal
Définition du plan d'action en juillet 2012
Réunion d'information et de présentation des résultats au personnel en octobre 2012

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget temps : 22,5 jours pour 2 coordinatrices
Réunions du comité de pilotage mobilisant 7 salariés
Budget financier : 4 800 € pour l'accompagnement Mobilidée

Témoignage de Christian BAYLE



La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère accompagne les entreprises en matière de développement durable depuis de nombreuses années et depuis 2007 sur la thématique des Plans de Déplacement Entreprises ou Interentreprises (PDE ou PDIE). Dans un souci d'exemplarité, mais aussi pour diminuer l'un des impacts environnementaux de la CCI, nous avons décidé de réaliser notre PDE. Le changement des habitudes est complexe, mais si chaque salarié essaye, même une fois par mois, de ne pas utiliser sa voiture seul, ce sera une réussite.

La Charte Action Bourbre Responsable de BEE permet de valoriser le travail effectué et de montrer la voie aux autres entreprises du territoire ».